



Les noms déverbaux en -ment et le corpus poétique

Véronique Magri-Mourgues

► To cite this version:

Véronique Magri-Mourgues. Les noms déverbaux en -ment et le corpus poétique. Le Français Moderne - Revue de linguistique Française, 2015, La nominalisation. Du fait de syntaxe aux effets de sens., 1, pp.146-164. hal-01227101

HAL Id: hal-01227101

<https://hal.science/hal-01227101>

Submitted on 10 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les noms déverbaux en –ment :

L'exemple du corpus *Verlaine* et *Rimbaud*¹

En sémantique discursive, la nominalisation est définie comme un procédé qui équivaut à une anaphore conceptuelle, c'est une « opération discursive qui consiste à référer, au moyen d'un syntagme nominal, à un procès ou un état qui a préalablement été signifié par une proposition »². Ce n'est pas la perspective qui sera adoptée pour cette étude qui se placera dans un cadre morpho-syntaxique qui ne suppose pas qu'un processus anaphorique soit inhérent à toute procédure de nominalisation.

La nominalisation est entendue comme procédé de formation de noms à partir d'une unité lexicale non nominale³ ; plus précisément, on peut suivre la définition que donne A. Berrendonner :

J'appellerai ici *nominalisation* l'opération morpho-sémantique qui consiste à appliquer sur un verbe un suffixe de type –ion, –age, –ment ou zéro, le résultat étant un substantif "déverbal" (*libérer* → *libération*, *laver* → *lavage*, *enterrer* → *enterrement*, *trier* → *tri*, etc.)⁴.

Le processus de la nominalisation est observé comme processus non pas seulement intra-lexical mais comme processus qui engage des modifications au niveau syntaxique et sémantique. On réduit l'analyse des occurrences aux noms construits par ajout du suffixe transcatégoriel –ment à une base verbale avec pour objectif d'observer le fonctionnement d'une catégorie de noms dans un contexte particulier, le souci étant de mettre les théories à l'épreuve du texte. Le corpus choisi est constitué par les œuvres poétiques de Verlaine et de Rimbaud : il se situe à une époque où commence ce mouvement de nominalisation observé par les critiques comme M. Cressot :

Au cours du XIXe siècle, la phrase française a été peu à peu envahie par la construction nominale, c'est-à-dire que l'on a demandé au substantif de remplir des rôles ressortissant normalement au verbe, à l'adjectif ou à l'adverbe. (M. Cressot, *Le Style et ses techniques*, PUF, 1963, p. 154)

Une même notion pouvant se lexicaliser sous la forme d'un nom ou d'un verbe, la présence de l'une ou de l'autre réalisation relève du choix du locuteur et, dès lors, peut prêter à une

1

Je remercie M.-L. Knittel pour sa relecture attentive de cet article et pour ses précieuses remarques.

² D. Apothéloz (1995). « Nominalisations, référents clandestins et anaphores atypiques », *Tranel*, p. 143-173.

³ M.-L. Knittel, *État présent, Le Français moderne*, 2015.

⁴ A. Berrendonner (1995) : 215. Des courants morphologiques rejettent la notion de suffixe zéro et lui préfèrent le concept de conversion. En l'absence de suffixe, l'orientation de la conversion n'est pas visible formellement ; le nom dérive-t-il du verbe ou bien est-ce le verbe qui dérive du nom ? Des critères étymologiques, historiques comme la date de première attestation, analogiques ou encore sémantiques sont proposés pour répondre à cette question. Voir D. Tribout (2010). *Les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français*. Thèses Paris 7. <http://www.llf.cnrs.fr/Gens/Tribout/publis/these-tribout-2010.pdf>

interprétation d'ordre stylistique. Des linguistes évoquent un cas de « polysémie grammaticale »⁵.

Dans un premier temps, le nom déverbal sera examiné à l'aune des propriétés verbales de la temporalité, de l'aspectualité et de la diathèse avant que ne soient analysées ses propriétés distributionnelles dans l'unité phrastique. Sur le plan syntaxique, on envisagera les relations établies entre le nom et les autres unités de la phrase qui concerne la structure argumentale du nom. Comment celle-ci est-elle transposée ? Comment peuvent s'analyser les éventuelles unités associées au nom ou compléments adnominaux ? Enfin, le fonctionnement énonciatif et sémantique de ces noms sera étudié dans le contexte particulier des textes choisis⁶.

1. Les noms en –ment et les verbes : perspective contrastive

Des questions théoriques sont à clarifier au préalable qui concernent le transfert de la catégorie verbale à celle du nom. Ce transfert suppose une distinction à établir entre verbe et nom en adhérant à l'opposition verbo-nominale qui fait du verbe et du nom des catégories discrètes, distinguées par des propriétés morpho-syntaxiques et sémantiques différentielles, tout en envisageant un continuum depuis le verbe jusqu'au nom qui en constituent les pôles non antinomiques, en tout cas en français, puisque l'on sait que la distinction entre nom et verbe n'est pas universelle. Cette absence de différenciation morphologique entre verbe et nom peut être compensée par des positions dans l'énoncé ou des aptitudes combinatoires différentielles selon les formes⁷. Les traits verbaux qui se retrouvent dans les formes nominales dérivées du verbe plaident en faveur d'une « mobilité » bidirectionnelle entre verbe et nom⁸. Il s'agit de ne pas considérer les verbes et les noms comme deux classes de mots disjointes mais comme deux classes reliées dans un continuum entre deux pôles, l'un occupé par les verbes dits « purs », l'autre par les noms dits « purs », en passant par des formes intermédiaires. Peuvent se définir ainsi des degrés de verbalité ou de nominalité.

Ce sont les prototypes des catégories syntaxiques qui peuvent être mis en contraste pour pointer clairement les spécificités de chacune d'elle ; celles-ci se distribuent sur les plans sémantique, morphologique et syntaxique. Le verbe, par sa vocation à exprimer un procès, donc lié à une dimension temporelle et à une durée, se signale par son incomplétude sémantique dont dérivent les autres propriétés prototypiques verbales : sur le plan syntaxique, le verbe est lié à l'incidence⁹ externe puisqu'il a besoin d'un support nominal posé antérieurement à lui et implique la participation d'unités personnelles qui définissent sa structure argumentale sur le plan syntaxique, actancielle sur le plan sémantique. En revanche, le nom se caractérise par l'incidence interne, autrement dit il peut renvoyer à une substance sans recours à une relation extérieure. Il affiche une complétude sémantique et grammaticale. Le verbe se spécialise encore dans la fonction prédicative, étant l'élément qui participe à la construction propositionnelle et phrastique. Cependant, les substantifs dérivés verbaux ont un

⁵ S. Rémi-Giraud (1996), p. 105.

⁶ Les bases de travail ont été constituées par Étienne Brunet <http://logometrie.unice.fr/pages/bases/>. Le corpus Verlaine comprend *Poèmes saturniens*, *Fêtes galantes*, *La Bonne chanson*, *Romances sans paroles*, *Sagesse*, *Jadis et naguère*, *Amour*, *Parallèlement*. Le corpus Rimbaud, quant à lui, regroupe *Poésies*, *Album zutique*, *Une Saison en enfer*, *Les Déserts de l'amour*, *Proses en marge de l'Évangile*, *Illuminations*.

⁷ Voir par exemple Cl. Hagège (2004-2005). « Les langues comme constructions humaines et la polarité verbo-nominale ». http://www.college-de-france.fr/media/historique/UPL6148_2004_2005.pdf. Et *Nominalisations* (2007). *Faits de langue*, 30. D. Véronique montre par exemple que l'indistinction entre noms et verbes est attestée dans les créoles français.

⁸ R. Simone & A. Pompei (2007).

⁹ Le mot *incidence* est pris dans le sens syntaxique du terme comme la relation qui règle l'assemblage des constituants syntaxiques en éléments supports et apports. Voir F. Neveu (2004). *Dictionnaire des Sciences du langage*, Paris, Colin, p. 160.

statut hybride, pouvant conserver certaines propriétés verbales. S. Rémi-Giraud qui propose une structuration tripartite du mot lexical sur trois niveaux, lexical, grammatical et notionnel, traite des noms d'action comme de noms déviants, manifestant une discordance entre le niveau grammatical et notionnel, puisque le nom est alors associé à un procès et présente donc une combinatoire transgressive eu égard à la configuration prototypique¹⁰.

De fait, il s'agit d'examiner si, dans le nom déverbal, les propriétés du verbe d'origine, se perdent, se conservent ou se transforment et quel parti stylistique peut être tiré de ces altérations éventuelles en contexte. On suivra, pour la typologie des noms, le cadre conceptuel général proposé par N. Flaux et D. Van de Velde¹¹, qui distingue plusieurs couples antithétiques comme paramètres définitionnels : concret/abstrait, extensif/intensif, dénombrable/indénombrable, animé/non animé, naturel/fabrique. Ces oppositions ne concernent pas toutes les noms en –ment, dérivés verbaux, du corpus étudié qui, au singulier, sont classés d'emblée dans la classe des substantifs abstraits, dans cette approche. Les deux dernières oppositions, qui ne s'appliquent qu'aux noms concrets, ne sont pas aussi déterminantes pour mon corpus qui comporte peu de noms à valeur résultative.

Plusieurs propriétés restent définitoires de la classe verbale prototypique, la temporalité, l'aspect, la diathèse et, sur le plan syntaxique la structure argumentale ou actancielle sur le plan sémantique et la modification adverbiale. Examinons les trois premières pour commencer. Les tests pour identifier tel ou tel type de verbe ou de nom sont nombreux et variés¹². L'enjeu de cette étude étant d'observer les occurrences attestées dans un corpus, seront choisis les tests les plus pertinents pour y parvenir, sans que tous soient passés en revue de manière systématique.

1.1. La temporalité

Si le verbe est la classe de mots censée connoter le temps¹³ puisque les verbes inscrivent la temporalité dans les affixes marqueurs de mode et de tiroir verbal, il est admis que, même sans variation morphologique, les noms dérivés verbaux sont susceptibles de conserver une extension temporelle. Ce paramètre est à la base de la distinction entre les noms intensifs et extensifs¹⁴, qui ne recouvre pas le binôme noms abstraits/noms concrets. Les critères de reconnaissance sont bien connus : un test compare l'interprétation de l'adverbe *beaucoup* placé à la gauche de ces substantifs, tantôt durative ou fréquentative (devant les noms extensifs), tantôt qualitative et intensive (devant les noms intensifs). Ainsi, *beaucoup de dévouement* est synonyme de *dévouement intense*. Toutefois, ce test ne paraît pas déterminant pour les exemples de mon corpus. Un autre test est plus discriminant : la commutation possible ou non entre les déterminants *combien de* et *quel*. Ainsi, on pourra dire indifféremment *que de dévouement* / *quel dévouement*, *que d'apaisement* / *quel apaisement*, *que d'étonnement* / *quel étonnement* - autant de mots qui neutralisent l'opposition entre quantitatif et qualitatif - mais on pourra entendre seulement *quel enlèvement* et non pas **que d'enlèvement* ; ce substantif sera alors rangé dans la catégorie des noms extensifs¹⁵.

L'observation des occurrences du corpus montre que la majorité des exemples sont des noms extensifs, associés de fait à une étendue temporelle. Peu nombreux sont les noms en –ment

¹⁰ S. Rémi-Giraud (1996).

¹¹ N. Flaux, D. Van de Velde (2000).

¹² D. Beuseroy (2009).

¹³ Riegel, Pellat, Rioul (1994).

¹⁴ Voir N. Flaux, D. Van de Velde (2000).

¹⁵ Voir A. Koehl (2012) : un nom abstrait peut être soit extensif soit intensif tandis qu'un nom intensif est abstrait et qu'un nom concret est extensif par définition.

d'interprétation intensive. Les déverbaux intensifs se réduisent en effet à la classe des noms statifs et les autres statifs, en particulier désadjectivaux, ne sont pas construits avec -ment.

1.2. L'aspect

L'aspect concerne-t-il le domaine nominal ? Les noms déverbaux préservent-ils la valeur aspectuelle du verbe dont ils dérivent ? La classification bien connue de Vendler (1957) distingue quatre types de procès : état, accomplissement, achèvement et activité - l'accomplissement et l'achèvement étant regroupés sous l'appellation d'événement par certains critiques. Cette partition repose sur un ensemble de trois traits¹⁶, dynamicité, télicité et durativité qui peuvent se retrouver dans les syntagmes dont un nom en -ment, à valeur prédicative, est le pivot.

Le caractère dynamique des noms se vérifie par leur inscription dans la temporalité. La notion de temporalité est à distinguer de celle de durée : les noms statifs, non dynamiques par définition, inscrivent le procès dans la durée tandis que les noms d'achèvements, bien que dynamiques, n'ont pas de durée.

Des tests sont proposés pour vérifier ce caractère : la présence d'un complément d'agent, le fait que le nom puisse être argument interne de verbes supports qui sélectionnent l'interprétation processive de leur complément d'objet (comme *effectuer*, *procéder à*), l'association avec un prédicat verbal du type « être en cours » ou la combinaison impossible avec une indication de date, indice de non dynamicité¹⁷.

Dans mon corpus, rares sont les noms dérivés de verbes qui peuvent avoir un emploi transitif et qui, par conséquent, pourraient prévoir un complément d'agent. Ceci peut confirmer l'hypothèse selon laquelle le choix entre les suffixes nominalisateurs concurrents -age et -ment, quand il est possible, à partir d'une même base verbale, se fait selon l'emploi transitif (-age) ou intransitif (-ment) du verbe - sur le modèle du doublet gonflage/gonflement¹⁸. Toutefois, la concurrence entre ces deux suffixes est loin d'être attestée pour tous les noms dérivés verbaux et il existe des noms en -ment construits à partir de verbes intransitifs – *ricanement* en est un par exemple Cette hypothèse a été discutée dans des travaux plus récents¹⁹. D'autres paramètres sont proposés pour expliciter des valeurs sémantiques supposées différentielles associées à ces deux suffixes. Le suffixe en -ment, pour les verbes de sens lexical inchoatif, noterait seulement le changement d'état de l'objet tandis que -age établirait un lien de causalité plus prégnant. Le suffixe en -ment serait inapte à exprimer l'itérativité d'un procès. Concernant la relation avec le sujet, -age serait employé quand peut être supposée l'existence d'une action intentionnelle²⁰, un processus incrémental et serait davantage adapté pour les verbes de sens concret.

De fait, dans le corpus d'étude, les noms en -age sont moins nombreux ; on relève, pour Rimbaud, *apprentissage*, *bavardage*, *dételage*, *éclairage*, *mariage*, *passage*, *saccage*, *sillage*, *voyage* et, pour Verlaine, *étalage*, *gaspillage*, *labourage*, *mariage* et *nage*. Hormis les doublets *éclairage* / *éclairement* et *étalage* / *étalement*, les bases verbales de ces substantifs n'ont pas donné lieu en langue à une suffixation en -ment. Les doublets en -ment, *éclairement* et *étalement*, ne se rencontrent pas dans le corpus. Le verbe origine est un verbe de

¹⁶ D. Beuseroy (2009).

¹⁷ Voir pour ce paragraphe R. Huyghe & R. Marin (2007) et M.-L. Knitel, ici même.

¹⁸ J. Dubois (1962 : 29), D. Corbin (1997 : 19)

¹⁹ B. Fradin (2012), S. Heinold S. (2005), F. Martin (2010).

²⁰ Voir Kelling (2003). L'alternance éventuelle entre les deux suffixes est envisagée non pas en termes de concurrence mais en termes de distribution sémantique : le suffixe -age est sélectionné par les verbes agentifs tandis que le suffixe -ment s'adjoint aux verbes à sujet patient. Voir M.-L. Knitel, ici même.

construction transitive pour les deux exemples ; la différence induite par les deux suffixes est donc à chercher ailleurs.

Il la martyrisait, en manière de jeu, par l'*étalage* de doctrines impossibles. (Verlaine, *Jadis*)
L'*éclairage* revient à l'arbre de bâtisse. (Rimbaud, *Illuminations*)

Pour ces deux exemples, les critères de l'agentivité et du domaine ontologique d'appartenance sont utiles : *étalage* est davantage lié à une action intentionnelle et au domaine concret que *étalement* ; pour preuve, l'emploi du nom désignant l'objet même où se situe l'action d'*étaler* et les emplois préférés d'*étalement* avec des notions plus abstraites comme celle du temps – « l'étalement des vacances ». Les mots *éclairage* et *éclaircissement* suivent une distribution similaire. Les poètes sont tributaires des pratiques instaurées par l'usage ; l'analyse de la répartition des suffixes concurrents relève plus d'une question diachronique strictement linguistique que d'une perspective discursive : dans la plupart des cas, les locuteurs n'ont pas le choix du substantif, soit qu'il est fixé en langue avec un seul suffixe, soit que la distribution de ces suffixes est également fixée par l'usage. En revanche, le poète peut être à l'origine de néologisme et la formation choisie est alors interprétable. C'est le cas du nom *jouissement*, identifié comme hapax par le *Trésor de la Langue française* et qui se rencontre dans le corpus Verlaine :

Ma douce main de maîtresse et d'amant
Passe et rit sur ta chère chair en fête,
Rit et jouit de ton *jouissement*. (Verlaine, *Parallèlement*)

Le verbe origine réunit certaines propriétés qui peuvent expliquer le choix du suffixe -ment : il est intransitif dans l'emploi du texte, n'exprime pas une action itérative mais plutôt un achèvement ; le sujet du verbe implicite n'est pas l'agent du procès au sens où il n'exerce pas une action intentionnelle mais plutôt patient ; enfin, le verbe paraît se dégager d'un ancrage trop concret.

Les verbes susceptibles d'un emploi transitif qui servent de base à des noms représentés dans le corpus sont *affranchir*, *assourdir*, *bercer*, *enlever*, *embarquer*, *embrasser*, *remuer*. Ils sont minoritaires et, même dans ce cas, le complément d'agent réalisable n'est pas explicité. D'une manière générale, il a été observé que le complément d'agent est assez rarement réalisé, surtout par un syntagme prépositionnel en *par*. Le nom ne réalise pas la totalité des arguments du verbe. Les plus nombreux noms déverbaux peuvent se combiner avec une indication de durée ; plus rares sont ceux qui illustrent le cas inverse, tels *dévouement*, *entendement*, *poudrolement*, *pressentiment* qui sont donc liés à la non dynamicité.

Le critère de la télicité peut être testé par l'alternative entre des compléments temporels introduits par *en* ou *pendant*. Une sous-classification parmi les noms abstraits liés à la temporalité est quelquefois définie entre les noms d'activité, qui sont liés à des processus homogènes et non téliques et, par conséquent, compatibles avec *pendant* et les noms d'événement (achèvement ou accomplissement) qui sont liés à un processus hétérogène ou télique, compatibles avec *en*²¹.

L'examen des occurrences du corpus ne peut se faire qu'en contexte, qui peut modifier la portée d'un substantif. Par exemple, le mot *ensevelissement* peut être susceptible des deux interprétations, en langue et sur un plan strictement lexical ; pour l'occurrence du corpus « Mon cœur creusait son ensevelissement », le tiroir temporel du verbe recteur oriente vers la perception non télique du procès.

²¹ Tous ces tests ont leurs limites : ainsi les noms d'achèvement ne sont pas toujours compatibles avec des syntagmes prépositionnels en *en* et dans certains cas, le complément introduit par *en* est interprété de manière spécifique : *il est tombé en deux minutes* équivaut à *il est tombé au bout de deux minutes*.

Car voici que s'ébranle la voûte
Où mon cœur creusait son *ensevelissement*
Et que je sens fluer à moi le firmament (Verlaine, *Sagesse*)

L'examen des exemples attestés du corpus fait observer la primauté accordée aux noms liés à des processus homogènes et non téléliques, du type *frémissement*, *rayonnement*, *tournoiement*. Les autres cas, liés à des processus téléliques, sont donc plus rares, du type *égorgement*, *enlèvement*. R. Huyghe & Marin (2006) proposent un autre test qui vérifie la possibilité pour les noms dérivés verbaux de se combiner avec l'expression *le lieu du N*. Selon ces auteurs, cette expression est préférentiellement utilisée avec les noms dénotant des événements, même si ce n'est pas une règle infaillible ; il existe en effet des noms dérivés de verbes d'activités qui admettent *le lieu du N*, comme les noms comptables du type *le lieu de la discussion*. Les noms massifs et non téléliques, quant à eux, refusent cette association : **le lieu du jardinage*. Pour les occurrences limitées de mon corpus, ce test peut être utilisé et permet d'établir un partage entre différents noms déverbaux : *le lieu de l'égorgement/de l'enlèvement/de l'écroulement* sont des énoncés envisageables à l'inverse du **lieu du frémissement*. Les premiers noms sont téléliques à l'inverse du dernier.

L'accent est mis dans le corpus sur les noms en *-ment*, dynamiques et non téléliques, qui représentent la majorité des exemples attestés. Il s'agit de noms d'activités qui s'opposent aux noms d'événements qui, eux, possèdent les traits dynamique et télélique.

1.3. La diathèse

La diathèse, au sens de la relation établie entre procès et actants, se distribue en plusieurs types exclusifs les uns des autres pour une forme verbale : la forme active, passive, pronominale, factitive²².

Si un seul emploi est possible pour le verbe d'origine, le nom qui en dérive conserve ce type de diathèse ; ainsi en est-il des verbes intransitifs ou essentiellement pronominaux : l'interprétation des noms dérivés est soit active soit pronominale. L'exemple du verbe *fourmiller*, réalisé sous la forme nominale, *fourmillement* illustre cette conservation transcatégorielle de la diathèse.

Il le prend par le bras, arrache le velours
Des rideaux, et lui montre en bas les larges cours
Où *fourmille*, où *fourmille*, où se lève la foule. (Rimbaud, *Poésies*) : voix active

Que la terre est nubile et déborde de sang :
Que son immense sein soulevé par une âme
Est d'amour comme Dieu, de chair comme la femme,
Et qu'il renferme, gros de sève et de rayons,
Le grand *fourmillement* de tous les embryons. (Rimbaud, *Poésies*) : voix active

Le dernier vers se lit comme équivalent à « les embryons fourmillent », au sens de /s'agiter en grand nombre/. Deux occurrences proposent une variante verbale avec un complément nominal. Le verbe « fourmiller » est polysémique. S'il reste intransitif dans tous ces emplois, la présence d'un complément adnominal entraîne une variation sémantique. C'est le cas dans les deux occurrences suivantes du verbe :

Ô ton front qui *fourmille* de lentes ! (Rimbaud, *Poésies*)

Pour cet exemple, on établit une relation prédicative entre *lentes* et l'action de *fourmiller* et une phrase équivalente pourrait être *Les lentes fourmillent sur son front*.

Dans l'exemple ci-après en revanche, cette manipulation s'avère impossible ; une glose pourrait être *Et mon cœur et ma chair sont le siège d'une sensation de fourmillement causée par le baiser putride de Jésus*.

Et mon cœur et ma chair par ta chair embrassée
Fourmillent du baiser putride de Jésus ! (Rimbaud, *Poésies*)

Le substantif neutralise en quelque sorte la variété des acceptions de la forme verbale pour y renvoyer simultanément et indistinctement.

L'ambiguïté de la diathèse est maintenue en revanche pour un nom comme *balancement*. Le verbe de base, en effet, est associé aux trois types de diathèse possibles :

Comme de beaux oiseaux que *balacent* les branches (Rimbaud, *Poésies*) : voix active

Les grands lys orgueilleux *se balacent* au vent (Verlaine, *Poèmes saturniens*) : voix pronominale

Elle suit la vague, ma pensée,
À tous les vents du ciel *balancée* (Verlaine, *Sagesse*) : voix passive

Dès lors, comment interpréter le substantif dans l'expression « le frais *balancement* des ramures chenues » (Verlaine, *Poèmes saturniens*) ? Par la voix active (*on balance*), pronominale (*se balacent*), passive (*sont balancées*) ?

Le contexte est quelquefois discriminant, car il impose la sélection d'une voix particulière : si « le claquement massif des cymbales de bois » (Verlaine, *Poèmes saturniens*) maintient l'ambiguïté entre les trois voix, le « claquement clair du feu » (Verlaine, *Jadis*) oriente vers la voix active : *le feu claque* est la seule lecture possible. Que dire enfin de la célèbre formule « Il s'agit d'arriver à l'inconnu par le dérèglement de tous les sens. » (Rimbaud, *Lettres dites du voyant*), sinon qu'elle laisse toute latitude d'interprétation : les sens se dérèglent ou on dérègle les sens dans un mouvement volontaire ou encore les sens sont dérégles ?

Le contexte neutralise quelquefois les variations liées à la diathèse ; dans les exemples les plus nombreux cependant, là où le choix de la forme verbale imposerait une seule lecture possible, le nom laisse ouverte l'interprétation.

2. Le fonctionnement syntaxique des noms en -ment

2.1. La structure argumentale

Les noms déverbaux peuvent être prédicatifs au sens où ils construisent des relations d'ordre syntaxique. On retrouve alors la combinatoire propre aux verbes dont ils dérivent. Les compléments adnominaux correspondent soit à l'objet direct du verbe sous-jacent dans le cas d'un verbe transitif, soit au sujet si le verbe est intransitif. On a vu que les noms construits à partir de verbes transitifs sont minoritaires dans le corpus. On peut relever le nom *accomplissement* qui régit un complément « de tâches puériles » (Verlaine, *Sagesse*), jouant effectivement le rôle de complément d'objet ou encore « l'enlèvement de Colombine » (Verlaine, *Fêtes galantes*) avec la même configuration. Dans les cas de verbes intransitifs, le complément adnominal est quelquefois exprimé et correspond au sujet, quand ne se rencontrent pas les cas d'ambiguïté relevés plus haut illustrés par le substantif *balancement* par exemple. Dans les syntagmes « Le gémissement premier du premier homme » (Verlaine, *Poèmes saturniens*), « Vagissant et timide élanement des âmes » (Verlaine, *Jadis*), « le frémissent d'un immense baiser » (Rimbaud, *Poésies*), le complément adnominal peut être

interprété comme le sujet grammatical du verbe sous-jacent indépendamment des structures différentes qui sont induites : *le premier homme gémit ; les âmes s'élancent ; un immense baiser frémit ou fait frémir*.

L'absence de complément adnominal est compensée dans certains exemples par des structures particulières qui ne laissent aucun doute sur l'agent ou le sujet grammatical ; en particulier le nom en –ment peut être déterminé par un possessif « Votre pur et simple mouvement » (Verlaine, *Sagesse*), « son assoupissement » (Verlaine, *Jadis*).

Cependant, l'examen des occurrences du corpus montre que la plupart des noms sont dépourvus de compléments adnominaux - objets ou sujets - ou d'indices actualisateurs qui renseigneraient sur le sujet. Les places argumentales sont insaturées, affichant une vacuité actancielle²³.

Les noms laissés libres de toute relation à un objet ou à sujet particulier acquièrent une dimension généralisante maximale. Dans l'extrait suivant, les noms ne régissent pas de complément d'objet, prévu cependant par la structure argumentale du verbe de base :

La Force, qu'autrefois le Poète tenait
En bride, cheval blanc ailé qui rayonnait,
La Force, maintenant, la Force, c'est la Bête
Féroce bondissante et folle et toujours prête
À tout carnage, à tout *dévastement*, à tout
Égorgement, d'un bout du monde à l'autre bout ! (Verlaine, *Poèmes saturniens*)

Dans celui-ci, le sujet du verbe intransitif sous-jacent n'est pas exprimé :

L'écho frémit et va répandre
L'appel altier, et don Juan croit entendre
Un grand *frémissement* de tous côtés. (Verlaine, *Jadis*)

L'âpre engourdissement a gagné les cigales (Verlaine, *Jadis*)

Par ces places actancielles non saturées, les noms sont détachés de toute contingence particulière. On atteint ainsi une variété de l'abstraction, envisagée comme une forme de dépouillement : le référent du nom se dégage de toutes les particularités qui en font un individu²⁴. Les déterminants du nom employés sont un autre indice de la portée référentielle des noms.

2.2. Actualisation des noms

Divers déterminants sont utilisés à la gauche des noms en –ment du corpus. Sont représentés l'article zéro, l'article indéfini, l'article défini, les déterminant démonstratifs et possessif. Davantage qu'un relevé fondé sur le seul critère syntaxique, c'est la portée du déterminant qui est significative. Sans article, l'accent est mis sur les propriétés dont le nom est le support (Martin, 1983 : 159), dans l'énumération suivante :

De fleurs de chair aux bois sidéraux déployées,
Vertige, *écroulements*, déroutes et pitié. (Rimbaud, *Poésies*)

Innocence, ô belle après l'Ignorance inouïe,
Eau claire du cœur après le feu vierge de l'âme,

²³ Voir Grimshaw (1990) qui note que seuls certains noms d'événements déverbaux conservent une structure argumentale. Ou encore Condette M.-H., Marin R., Merlo A. (2012) qui constatent la présence non systématique de l'argument objet direct pour le nom dérivé.

²⁴ N. Flaux, D. Van de Velde (2000) : 30.

Paupière de grâce sur la prune éblouie,
Désaltèrement du cerf rompu d'amour qui brame ! (Verlaine, *Amour*)

Dans une construction appositive :
Cependant que, silencieux sous les pilastres
D'azur, allongeant les comètes et les nœuds
D'univers, *remuement* énorme sans désastres,
L'ordre, éternel veilleur, rame aux cieux lumineux. (Rimbaud, *Poésies*)

À côté des emplois particularisants de l'article défini « De deux enfants le triste et doux chuchotement » (Rimbaud, *Poésies*) – attendu en présence d'arguments - ou indéfini « par un pressentiment inquiet et subtil » (Verlaine, *Jadis*), qui dénotent des occurrences, les cas les plus nombreux sont ceux qui utilisent soit le démonstratif, soit l'article défini, dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler l'exophore mémorielle²⁵, autrement dit une expression qui n'introduit pas de nouvel élément mais fait référence à un objet présent dans la mémoire du locuteur et éventuellement de l'allocutaire. Les exemples pourraient être multipliés :

Toujours *ce poudrolement vertigineux de sable*,
Toujours *ce remuement de la chose coupable*
Dans cette solitude où s'écœure le cœur ! (Verlaine, *Sagesse*)

Ses lèvres font *ce sourd et long marmottement*,
Dernier signe de vie et premier d'agonie. (Verlaine, *Poèmes saturniens*)

L'immense remuement des forces te secourt (Rimbaud, *Poésies*)

Dans ces trois exemples, l'emploi du présent de l'indicatif assure l'universalisation possible des énoncés. Les noms en –ment dans ce contexte ne désignent pas des occurrences mais des syntagmes qui prennent valeur d'abstraction, au sens où ils se détachent de contingences particulières et délimitées temporellement.

2.3. Caractérisation des noms

L'adverbe reçoit un complément adverbial comme modifieur éventuel ; le nom peut être modifié par un élément caractérisant. Dans le corpus *Rimbaud*, le nombre d'occurrences de noms en –ment avec et sans épithète est équilibré. En revanche, dans le corpus *Verlaine*, ce sont les occurrences sans épithète qui sont majoritaires. Quand l'adjectif est présent, il s'agit d'épithètes qui se distribuent en deux groupes sur le plan sémantique : les adjectifs descriptifs et les évaluatifs.

Parmi les descriptifs, une sous-catégorie rassemble les adjectifs qui dénotent *a priori* une étendue spatiale ou temporelle. L'adjectif voit son sens modulé selon le substantif qu'il qualifie : les adjectifs seront tantôt interprétables comme indiquant la durée, tantôt comme intensifs²⁶. L'épithète « long(s) » dans les deux exemples suivants où les noms en –ment cumulent les traits dynamique, duratif et non téléique prend une valeur durative :

Ses lèvres font *ce sourd et long marmottement*
Dernier signe de vie et premier d'agonie (Verlaine, *Poèmes saturniens*)

Et la bouche vomit un *gémissement long*,

²⁵ T. Fraser T. & A. Joly (1979). « Le système de la déixis. Esquisses d'une théorie d'expression en anglais », *Modèles linguistiques* : 105-118.

²⁶ L'adjectif associé à un nom abstrait intensif prend une valeur d'intensité (Voir A. Koehl 2012, F. Grossman & A. Tutin 2005).

Et des orbites vont coulant des pleurs de plomb. (Verlaine, *Jadis*)

Dans ce dernier exemple, l'adjectif postposé est mis en valeur par sa place en fin de syntagme nominal et à la rime ; associé à la forme progressive *vont coulant* dans le vers suivant, il permet d'accentuer la valeur durative du syntagme. Dans l'exemple suivant, la proximité de la forme verbale *se prélassent* induit plutôt l'interprétation stative du nom *accroupissements*, comme *l'état de celui qui est accroupi* ; *long* renvoie alors à la durée de l'état et non pas à celle de l'action de s'accroupir.

Et les Ruraux qui se prélassent
Dans de *longs accroupissements*
Entendront des rameaux qui cassent
Parmi les rouges froissements (Rimbaud, *Poésies*)

L'adjectif *grand* compte trois occurrences dans le corpus :

Un doux vide, un *grand renoncement*,
Quelqu'un en nous qui sent la paix immensément (Verlaine, *Sagesse*).

Dans cet exemple, *renoncement* est un nom d'achèvement (dynamique, téléique et non duratif) et l'adjectif *grand* ne peut recevoir que l'interprétation évaluative. Il n'en va pas de même dans les exemples suivants qui emploient le nom *frémissement* :

L'écho frémit et va répandre
L'appel altier, et don Juan croit entendre
Un *grand frémissement* de tous côtés. (Verlaine, *Jadis*)

Tandis qu'autour c'était, en cadences soyeuses,
Un *grand frémissement* d'ailes mystérieuses (Verlaine, *Jadis*)

Le nom *frémissement* se retrouve chez Rimbaud aussi mais l'indication que l'on peut qualifier d'intensive et d'évaluative chez Verlaine est déportée dans le nom complément :

Le monde vibrera comme une immense lyre
Dans le *frémissement d'un immense baiser*. (Rimbaud, *Poésies*)

L'adjectif usuel *grand* conserve un sens difficile à préciser, tant il est malléable. L'adjectif peut prendre une valeur évaluative ; il peut aussi jouer sur la propriété extensive du nom et indiquer un mouvement qui dure. Cette interprétation est encouragée par le contexte qui fait intervenir l'écho dans le premier exemple, autorisant une extension temporelle par la répétition ; par l'aspect sécant de l'imparfait dans le second exemple qui place le lecteur au cœur du déroulement d'un procès, dont l'effet répétitif est de surcroît souligné avec le nom *cadences*. D'autres adjectifs dénotant *a priori* une étendue spatiale se trouvent associés à des noms en –ment :

L'orage t'a sacrée suprême poésie ;
L'*immense remuement* des forces te secourt ;
Ton œuvre bout, la mort gronde, Cité choisie ! (Rimbaud, *Poésies*)

Cependant que, silencieux sous les pilastres
D'azur, allongeant les comètes et les nœuds
D'univers, *remuement énorme* sans désastres,
L'ordre, éternel veilleur, rame aux cieux lumineux
Et de sa drague en feu laisse filer les astres ! (Rimbaud, *Poésies*)

Un vaste et tendre apaisement
Semble descendre
Du firmament (Verlaine, *La Bonne chanson*),

La valeur stative du nom *apaisement* donnerait *a priori* le sens d'un marqueur d'intensité à l'adjectif *vaste*²⁷ ; *un vaste apaisement* est un apaisement d'une grande intensité mais le rapprochement à la rime avec le mot *firmament* et le choix même d'un adjectif spécialisé dans l'indication d'une grande étendue induit une discordance entre le nom et l'épithète, d'où naît l'effet poétique. Dans ce cas, l'adjectif *vaste* cumule plusieurs sens, à la fois son sens spatial originel et une valeur intensive ajoutée.

La caractérisation des noms en –ment propose une entrée en stylistique quand elle paraît discordante par rapport aux règles établies en syntaxe et en sémantique. De manière plus globale, le fonctionnement énonciatif et sémantique des noms en –ment met à jour les processus figuratifs et ouvre à l'interprétation stylistique de ces substantifs.

3. Le fonctionnement énonciatif et sémantique

3.1. Une représentation statique

Sur le plan cognitif, la tradition associe au nom et au verbe un mode d'appréhension différent des réalités extra linguistiques : le nom dénote des notions, personnes ou choses, tandis que le verbe renvoie à des phénomènes, des actions ou des états, liés à l'inscription des procès dans le temps et la durée. Pour G. Guillaume, l'opposition entre plan nominal et plan verbal est liée à la binarité espace-temps. Selon les thèses de la psychomécanique guillaumienne, le contraste d'un univers-espace et d'un univers-temps est rendu en langue par celui du nom et du verbe et cette distinction marque l'ouverture – l'horizon d'ouverture – du système des parties du discours (Guillaume, 26 avril 1956, *Leçons, Prolégomènes*, p. 13). Les noms déverbaux en –ment du corpus sont forcément à la charnière de ces deux plans puisqu'ils sont susceptibles de conserver des propriétés verbales, temporalité, aspect, diathèse et construction syntaxique. Mais si le nom conserve une valeur dynamique en lien avec l'expression de la durée, cette durée est associée à une « représentation statique, qui fige son déroulement et neutralise l'opposition accompli/non accompli »²⁸, comme si on basculait dans une perception spatialisée de la durée. L'action s'abstrait des contingences temporelles. Lorsque la commutation avec une forme verbale est envisageable, le choix du poète pour le nom est à justifier.

Le brouillage entre concret et abstrait est un des procédés figuratifs où entrent les noms en –ment

3.2. Concret et abstrait²⁹

Les frontières entre noms concrets et abstraits ne sont pas toujours bien définies et il n'existe pas de définition consensuelle du nom abstrait³⁰. À côté de la définition discursive des

²⁷ Grossmann et Tutin (2005) décrivent quatre types d'adjectifs aptes à prendre une valeur intensive (voir D. Beauseroy (2009) : 66). Les adjectifs intensifs usuels comme *grand*, *immense* qui perdent leur valeur d'indication spatiale ou durative s'ils accompagnent un nom intensif ; les adjectifs tels vrai, véritable (un vrai bonheur = un bonheur intense) ; les adjectifs idiosyncrasiques (une peur bleue = une peur intense) ; les adjectifs mixtes (parfait, violent, affreux) pour lesquels la valeur intensive s'ajoute à la valeur appréciative.

²⁸ S. Rémi-Giraud (1996), p. 113.

²⁹ Voir N. Flaux et D. Van de Velde (2000), p. 29 sq.

³⁰ M. Wilmet (1997). § 89-97 ; A. Koehl (2012).

syntagmes abstraits qui correspondent aux emplois génériques du nom, dont on a vu un exemple plus haut, la tradition retient des critères hétérogènes pour distinguer mot abstrait et mot concret. La grammaire scolaire considère que le nom abstrait extrait une propriété ou une qualité séparée par notre esprit des êtres ou objets où elles se trouvent réalisées³¹. Une définition ontologique établit un lien entre abstrait et immatériel pour désigner comme abstrait tout mot qui ne renvoie pas à une représentation sensible³². Sur le plan syntaxique, le nom abstrait est dit syncatégorématique³³, n'existant pas indépendamment d'un autre nom. Le nom abstrait peut être défini négativement si on fixe au préalable des « critères de concrétude »³⁴ applicables à l'objet concret, tels l'accessibilité aux sens, la matérialité, l'ancrage spatial et, sur un plan fonctionnel, l'autonomie.

D'autres linguistes, s'ils classent les noms déverbaux en –ment qui dérivent d'un verbe d'action dans la classe des noms abstraits extensifs, établissent un continuum depuis les noms à interprétation processuelle (quand le nom, le plus proche de la classe verbale, conserve une valeur prédicative) jusqu'aux noms d'objets qui sont soumis à une interprétation résultative et, basculant dans la classe des noms concrets³⁵, sont les plus éloignés de la classe du verbe, en passant par les noms d'événements. Ces derniers peuvent apparaître sans aucun complément et correspondent alors à un pur événement³⁶. Dans cette typologie, la conservation de la structure argumentale du verbe, l'insertion possible d'adverbiaux temporels sans préposition ou d'adjectifs fréquentatifs au singulier coïncident avec le degré minimal de nominalisation : l'interprétation est alors processuelle et s'oppose à l'interprétation événementielle.

Dans notre corpus, le nom *bercement* reçoit une interprétation processuelle dans cet exemple :

Il est un Dieu, qui rit aux nappes damassées
Des autels, à l'encens, aux grands calices d'or ;
Qui dans le *bercement* des *hosannah* s'endort. (Rimbaud, *Poésies*)

Tandis qu'au mot *embrassement*, sans complément, peut être appliquée une lecture événementielle, correspondant à l'expression d'un pur événement :

Aveugle irréveillée aux immenses prunelles,
Tout notre *embrassement* n'est qu'une question. (Rimbaud, *Poésies*)

Enfin, l'interprétation résultative du nom d'action peut être décidée par le test de compatibilité impossible avec des verbes qui induisent une relation à la durée comme *commencer*, *avoir lieu*. Dans l'occurrence suivante par exemple, la lecture ne peut être que résultative :

Despotique, et dressant au-devant du zénith
L'*entassement* brutal de ses tours octogones
L'Escorial étend son orgueil de granit. (Verlaine, *Poèmes saturniens*).

³¹ M. Grevisse (2011). *Le bon usage*, §452.

³² J. Mazaleyrat & G. Molinié (1989). *Vocabulaire de la stylistique*, Paris, PUF.

³³ G. Kleiber (1981). *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck, p. 40.

³⁴ A. Koehl (2012). Le critère morphologique selon lequel les noms abstraits sont morphologiquement construits ne semble pas pouvoir être retenu.

³⁵ Est restaurée alors la concordance entre les niveaux grammatical et notionnel puisque le nom se retrouve associé à l'expression d'une substance, par une sorte de dérivation métonymique. Voir S. Rémi-Giraud (1996)

³⁶ N. Flaux et D. Van de Velde (2000), p. 111.

Toujours dans la perspective d'une étude en situation, c'est essentiellement l'observation en contexte des procédures syntaxiques et figurales, en interaction avec ces catégories du concret et de l'abstrait, qui ouvre à l'interprétation stylistique.

Le pluriel qui affecte les noms en –ment oriente vers une appréhension concrète de ces noms³⁷. Les noms en –ment au pluriel ne se rencontrent que dans le corpus *Rimbaud* et ils sont peu nombreux : *reniflements*, *vibrements*³⁸, *accroupissements* (2 occurrences), *clapotements*, *écroulements*, *entêtements*, *figements*, *froissements*, *hurlements*, *ricanements*, *rutilements*. Six dénotent des noms de bruits et vérifient pleinement l'accessibilité aux sens. Selon la sous-classification proposée parmi les noms d'action³⁹, la libre pluralisation et l'indifférence aux déterminants sont des critères de noms d'événements, opposés à ceux qui expriment un procès. Le nom *accomplissement* par exemple ne pourra se rencontrer au pluriel et reste, de fait, plus proche de la classe verbale.

L'interprétation résultative du nom d'action, lorsque celui-ci correspond à un nom concret, est encouragée par la présence d'adjectifs de forme et de couleur puisque ceux-ci définissent des propriétés qui ne sont applicables qu'à des noms concrets ; trois occurrences illustrent ce cas particulier de concrétisation :

J'ai vu le soleil bas, taché d'horreurs mystiques,
Illuminant de *longs figements violets*,
Pareils à des acteurs de drames très antiques
Les flots roulant au loin leurs frissons de volets ! (Rimbaud, *Poésies*)

L'adjectif *longs* dans cette occurrence donne une indication sur l'étendue spatiale de ces *figements*.

Et les Ruraux qui se prélassent
Dans de *longs accroupissements*,
Entendront des rameaux qui cassent
Parmi *les rouges froissements* ! (Rimbaud, *Poésies*)

Il coulerait encor des pierres des cachots,
Descellerait l'horreur des ciments, *doux et rouge*
Suintement, torrent patient d'oraisons,
D'expiation forte et de bonnes raisons
Contre les lâchetés et les feux sur qui bouge ! (Verlaine, *Amour*)

Dans ces trois exemples, l'apparente discordance entre le nom et l'adjectif est partiellement levée par l'interprétation métonymique du nom en –ment : il désigne les formes qui se figent, les objets qui se froissent, le sang du Christ qui suinte. C'est par ce détour métonymique que les noms en -ment sont susceptibles de se doter des critères de concrétude – l'accessibilité sensible, la matérialité, l'ancrage spatial.

On observe encore que les noms en -ment sont employés à plusieurs reprises dans des constructions locatives : *Dans le bercement des hosannah* (Rimbaud, *Poésies*), *dans le frémissment d'un immense baiser* (Rimbaud, *Poésies*), *dans de longs accroupissements* (Rimbaud, *Poésies*), *dans les clapotements furieux des marées* (Rimbaud, *Poésies*), *dans le grandissement du jour* (Verlaine, *Jadis*), ou encore *Sous les rutillements du jour* (Rimbaud, *Poésies*). La préposition *dans*, dont le sens premier exprime un rapport d'intériorité dans

³⁷ N. Flaux & D. Van de Velde (2000 : 82) montrent toutefois que le passage de l'indénombrable au nombrable ne s'accompagne pas forcément du passage de l'abstrait au concret. Certains linguistes parlent alors de lectures occurrenceielles.

³⁸ Mot plus rare que son doublet *vibrations*.

³⁹ N. Flaux & D. Van de Velde (2000 : 105).

l'espace, situe métaphoriquement les noms dans un espace ; ce fonctionnement ne relève pas toutefois d'un mouvement de concrétisation mais apparaît comme définitoire des noms abstraits intensifs⁴⁰.

En revanche, sur le plan syntaxique toujours, le nom en –ment qui occupe le poste de sujet grammatical d'un verbe d'action acquiert une propriété agentive qui l'éloigne du nom abstrait ; ces occurrences sont toutefois rares dans le corpus :

L'immense remuement des forces te secourt (Rimbaud, *Poésies*)

Ne lui demandez rien de plus, car ses prunelles,
Où *le rayonnement des choses éternelles*
A mis des visions qu'il suit avidement,
Ne sauraient s'abaisser une heure seulement. (Verlaine, *Jadis*)

Sur le plan figural, l'hypallage, qui repose sur une manipulation syntaxique, peut aussi induire un effet de concrétisation par exemple dans l'énoncé *au claquement massif des cymbales de bois* (Verlaine, *Poèmes saturniens*) ; l'adjectif *massif* est un prédicat type du bois. Dans le syntagme *les clapotements furieux des marées* (Rimbaud, *Poésies*), l'adjectif *furieux* est un prédicat-type de l'animé et fonctionne en hypallage, son support plus pertinent étant les *marées*.

Une autre figure peut être présentée qui peut expliciter les énoncés où entrent les noms en –ment, celle de la métonymie.

3.3. Figure de la métonymie

Le syntagme prépositionnel qui établit une relation prédicative avec le nom support en –ment est commutable avec une proposition relative. *Le bercement des hosannah* commute avec *les hosannah qui bercent* ou encore *le frémissement d'un immense baiser* commute avec *un immense baiser qui frémit* ou *qui fait frémir*. Par la nominalisation, s'observe une inversion hiérarchique sur le plan syntaxique : le caractérisant facultatif qu'est la relative est anticipé et devient le mot-pôle du syntagme nominal. Sur le plan sémantique, de manière corollaire, un prédicat du référent nominal est promu caractéristique représentative dans un mouvement métonymique.

Il est un Dieu, qui rit aux nappes damassées
Des autels, à l'encens, aux grands calices d'or ;
Qui dans *le bercement des hosannah* s'endort (Rimbaud, *Poésies*)

Par cette inversion de hiérarchie et par la solidarité syntaxique instaurée entre les éléments de l'ensemble, émergent de nouvelles unités lexicales ou de nouvelles formules en voie de figement, comme *le pur ruissellement de la vie infinie* ou *le rayonnement des choses éternelles*, dans les exemples suivants. Les noms entrent dans le domaine du préconstruit.

Je regrette les temps de la grande Cybèle
Qu'on disait parcourir, gigantesquement belle,
Sur un grand char d'airain, les splendides cités ;
Son double sein versait dans les immensités
Le pur ruissellement de la vie infinie. (Rimbaud, *Poésies*)

Ne lui demandez rien de plus, car ses prunelles,
Où *le rayonnement des choses éternelles*

A mis des visions qu'il suit avidement,
Ne sauraient s'abaisser une heure seulement. (Verlaine, *Jadis*)

Par les noms en –ment, les actions acquièrent le statut de substances dégagées de l'écoulement du temps, atteignent « le monde statique des concepts »⁴¹ et paraissent plus ouverts à une manipulation sémantique que le verbe dont ils dérivent⁴².

Conclusion

L'observation des propriétés verbales - temporalité, aspect, diathèse - réalisées dans les occurrences des noms en –ment dérivés verbaux du corpus a mis en lumière des tendances majoritaires : le plus grand nombre de noms en –ment sont extensifs, donc associés à une étendue temporelle, dynamiques et non téléologiques. L'interprétation de la diathèse liée aux noms reste cependant plus libre. Sur le plan syntaxique, certains exemples vérifient la combinatoire du verbe d'origine, quand ils s'accompagnent de compléments adnominaux. Le plus souvent, cependant, les places argumentales restent non saturées. C'est un mouvement d'abstraction qui se manifeste, au sens où les noms détachent le procès des contingences temporelles et occurrenceielles. Ce mouvement est soutenu par l'emploi de l'article défini ou du démonstratif comme actualisateurs, déterminants que l'on peut interpréter en termes d'exophore mémorielle. Les noms en –ment qui sont pluralisés, dans le corpus Rimbaud, amorcent un mouvement de concrétisation seulement si on envisage le référent concret auquel ils renvoient. Il n'empêche que l'interprétation repose sur un schème métonymique, à la base de la formation même des noms en –ment. De nouvelles unités lexicales voient le jour qui proposent un emploi métonymique du prédicat verbal débarrassé de toutes ses variations temporelles et qui accède au statut de substance. Le choix de la catégorisation par le nom propose la reconfiguration discursive d'une représentation du monde. Une mise en spectacle⁴³ se construit qui fige l'action pour faire accéder à une immobilité qui ouvre peut-être à l'éternité, celle que seul le poète peut proposer : « Et c'est l'éternité que je t'offre, prends-la ! » (Verlaine, *Jadis*).

⁴¹ S. Rémi-Giraud (1996), p. 115.

⁴² Voir A. Berrendonner (1998) : 28.

⁴³ C. Détrie, P. Siblot, B. Verine (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, p. 186.

Verlaine

accompagnement
accomplissement
affranchissement
dénouement
déroulement
désaltèremment
dévastement
dévouement
échelonnement
égorgement
élanacement
éloignement
embarquement
engouffrement
engourdissement
enlacement

RIMBAUD

abrutissement
accroupissement
affaïssement
attendrissement
avachissement
avertissement
bâtiment
bercement
boisement
bondissement
brisement
châtiment
chuchotement
cillement
clapotement
dégagement
délassement
déplacement
dérèglement
développement
dévouement
divertissement
écroulement
embrasement
embrassement
enchantement
énervement
engagement
enrouement
entêtement
épuisement
établissement
étonnement
figement
fourmillement
frémissement
froissement
grincement
groupement

agenouillement
agrément
allongement
anéantissement
apaisement
enlèvement
ensevelissement
entassement
entendement
étonnement
frémissement
gémissement
grandissement
grincement
hurlement
isolement
jouisement
marmotement

habillement
hurlement
jugement
mouvement
nasillement
pivotement
remuement
reniflement
renseignement
ricanement
roulement
ruissellement
rutilement
sifflement
tintement
tremblement
vibrement

assoupissement
assourdissement
avertissement
balancement
battement
miroitement
placement
poudroiment
pressentiment
raisonnement
râlement
rampement
ratatinement
rayonnement
recommencement
recueillement
remerciement
remuement

brisement
châtiment
claquement
commandement
déguisement
renoncement
ricanement
sacrement
serrement
suintement
tâtonnement
tintement
tournoiement
tremblement

Bibliographie

- ALEXIADOU, A. (2001). *Functional structure in nominals, nominalization and ergativity*. Vol. 42. John Benjamin Publishing Company.
- BERRENDONNER, A. (1998). « Aspects pragmatiques de la dérivation morphologique » in *Analyse linguistique et approches de l'oral*, Leuven, Paris, Peeters, p. 23-31.
- BERRENDONNER, A. (1995). « Redoublement actantiel et nominalisations », *Scolia* 5, p. 215-244.
- BEAUSEROY, D. (2009). *Syntaxe et sémantique des noms abstraits. Des propriétés verbales et adjectivales aux propriétés nominales*, Nancy, http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/44/07/64/PDF/THESE_DB.pdf.
- BEAUSEROY, D. & KNITTELL, M.L. (2011) : « Distribution et interprétation des noms de qualité et d'activité : une comparaison », *Lexique* 20, p. 43-72.
- CONDETTE M.-H., MARIN R., MERLO A. (2012). « La structure argumentale des noms déverbaux : du corpus au lexique et du lexique au corpus ». Actes du Congrès mondial de linguistique française, p. 845-858.
- CORBIN, D. (1997). « La représentation d'une famille de mots dans le Dictionnaire dérivationnel du français et ses corrélats théoriques, méthodologiques et descriptifs ». *Recherches linguistiques de Vincennes*, 26, p. 5-38.
- DUBOIS, J. (1962). *Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*. Paris : Larousse.
- FLAUX N. & VAN DE VELDE D. (2000). *Les noms en français*, Paris, Ophrys, 2000.
- FRADIN B. (2012). « Les suffixes -age et -ment et la sémantique des nominalisations ». http://www.atilf.fr/nomico2012/docs/JE_Nomico2012_Presentation_Fradin.pdf
- GRIMSHAW, J. (1990). *Argument structure*. Cambridge : Mit Press.
- GROSSMANN F. & TUTIN A. (2005). « Joie profonde, affreuse tristesse, parfait bonheur : sur la prédicativité des adjectifs intensifiant certains noms d'énonciation ». *Cahiers de lexicologie*, 86-1 : p. 1-18.
- KOEHL A. (2012). *La construction morphologique des noms désadjectivaux suffixés en français*. http://docnum.univ-lorraine.fr/public/DDOC_T_2012_0248_KOEHL.pdf
- HEINOLD S. (2005) *Nominalisierung im heutigen Französisch auf tion, ment, und -age*. MA Thesis, University of Stuttgart.
- HEYD, S. & KNITTELL, M.-L. (2009) : « Les noms d'activité parmi les noms abstraits : propriétés aspectuelles, distributionnelles et interprétatives », *Linguisticæ Investigationes* XXXI-1 124-148.
- HUYGHE R. & MARIN R. « L'héritage aspectuel des noms déverbaux en français et en espagnol », *Faits de langue*, 30, p. 265-274. http://nomage.recherche.univ-lille3.fr/spip/IMG/pdf/Huyghe_Marin_FDL_def-2.pdf
- KELLING C. (2003). « The rôle of agentivity for suffix selection » in G. Booij, J. De Cesaris, A. Ralli, S. Scalise (éds), *Topics in morphology*, p. 197-210.
- KNITTELL M.-L. (2012). *Nominalisations et corpus*.
- KRIEG-PLANQUE, A. (2009). *La notion de formule en analyse de discours*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- MARTIN F. (2010). « The Semantics of Eventive Suffixes in French ». <http://hal.inria.fr/docs/00/45/69/50/PDF/martin-nominalisations.pdf>
- RECANATI C. & RECANATI F. (1999). « La classification de Vendler revue et corrigée ». *Cahiers Chronos*, p. 167-184. <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/08/50/94/PDF/Vendler.pdf>.

- REMI-GIRAUD Ch. (1996). « Pour une approche notionnelle de la nominalisation » in *Les Noms abstraits. Histoire et théories*, éd. N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain, Presses universitaires du Septentrion.
- RIEGEL, M., PELLAT J.-Ch. & RIOUL R. (1994=2001), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SIMONE R. & POMPEI A. (2007). « Traits verbaux dans les noms et les formes nominalisées du verbe ». *Faits de langue*, 30, p. 43-58.
http://host.uniroma3.it/laboratori/triple/Pubblicazioni_Publications_files/simone-pompei_FdL.pdf
- WILMET, M. (1997). *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot.

Résumé court

L'article se propose d'étudier les effets de sens des procédés de nominalisation dans un corpus poétique. Les œuvres de Verlaine et de Rimbaud sont choisies comme lieu d'expérimentation. Dans ces bases de données, posées comme échantillon représentatif du mouvement de nominalisation au XIX^e siècle, les noms construits avec le suffixe *-ment*, dérivés verbaux, sont extraits automatiquement et analysés à la lumière des théories morpho-syntaxiques de la nominalisation.

Le nom déverbal est étudié à partir des propriétés verbales de la temporalité, de l'aspect, de la diathèse puis ses propriétés distributionnelles au sein de l'unité phrastique, ses relations avec les autres unités de la phrase qui concernent sa structure argumentale sont observées. Son fonctionnement énonciatif et sémantique ouvre enfin à un essai d'interprétation en contexte poétique.

Mots-clés : nominalisation, noms déverbaux, poésie, sémantique, relations actanciels

Short abstract

Key words : nominalization, deverbals nouns, poetry, semantics, valency alternations

Résumé long

L'article se propose d'étudier les effets de sens des procédés de nominalisation dans un corpus poétique. Les œuvres de Verlaine et de Rimbaud sont choisies comme lieu d'expérimentation. Dans ces bases de données, posées comme échantillon représentatif du mouvement de nominalisation au XIX^e siècle, les noms construits avec le suffixe -ment, dérivés verbaux, sont extraits automatiquement et analysés à la lumière des théories morpho-syntaxiques de la nominalisation.

Le nom déverbal est étudié à partir des propriétés verbales de la temporalité, de l'aspect, de la diathèse puis ses propriétés distributionnelles au sein de l'unité phrastique, ses relations avec les autres unités de la phrase qui concernent sa structure argumentale sont observées. Son fonctionnement énonciatif et sémantique ouvre enfin à un essai d'interprétation en contexte poétique.

L'étude montre les tendances majoritaires du corpus : les noms extensifs, donc associés à une étendue temporelle, sont dominants tandis que l'accent est mis sur les noms en -ment, dynamiques et non téléiques, correspondant aux noms d'activités. Le plus souvent, les noms laissent ouverte l'interprétation de la diathèse là où la forme verbale choisirait une seule interprétation. Quand les places actanciennes sont non saturées, les noms acquièrent le statut de noms abstraits au sens où les procès se libèrent des contingences temporelles et occurrenceielles. Précédés d'un déterminant défini ou démonstratif, ils sont interprétables en termes d'exophore mémorielle. Ils proposent finalement une vision statique de l'action immobilisée et une reconfiguration discursive d'une représentation du monde.

The aim of this paper is to study the semantics effects caused par deverbal nominalization in a poetic corpus. The analysis will be carried out on a corpus composed by Verlaine and Rimbaud. In theses corpora, supposed to be representative

Deverbal nouns are observed from the perspective of verbal properties as temporality, aspectuality, diathesis alternation then its syntactic distribution in the sentence, its relationship with arguments are studied. Its enonciative and semantic functio

The study shows tendencies : extensive names, thus associated to a temporal extent, are dominant whereas the accent is put on deverbal nouns with -ment, dynamic and non-telic, corresponding to activities nouns. Most of the time, nouns don't choose a diathetic interpretation whereas a verbal construction should unambiguously express its relationship with its arguments. the verb should impose one.

When the actanc nouns are abstract nouns in the sense they are released from temporal and occurrenceial contingencies.

With an defined article or a demonstrative determiner, they can be interpreted in terms of [french] exophore mémorielle. Deverbal nouns propose a static vision of immobilized action and discursive reconfiguration of a representation of the world.